

**Les associations de propriétaires et d'habitants appellent l'Etat et les communes à la concertation**

Intervention des participants

**Vernier : Lancement d'un PLQ participatif avant déclassement au ch. des Corbillettes – Elisa Jobin, présidente AICC**

**L'Association des Intérêts des habitants du chemin des Corbillettes et alentours (AICC)**

Notre association, née en 1987, a pour buts de contribuer au bien-être des habitants du chemin et de ses abords, de favoriser leurs relations mutuelles, et enfin de représenter ses membres devant toutes les autorités compétentes ou devant les Tribunaux, afin de défendre leurs intérêts.

Le chemin des Corbillettes se situe à la limite des communes du Grand-Saconnex, de Vernier, de Meyrin, et touche à son début le territoire de la Ville de Genève ! C'est pourquoi notre association travaille avec les diverses autorités communales en fonction des besoins de ses 185 membres, qui sont une centaine, domiciliés dans 3 communes. Nous sommes également membre de FLAGS, une fédération des associations de quartier du Grand-Saconnex.

Notre association s'investit pour préserver l'environnement, la sécurité et la qualité de vie dans notre quartier.

**Aménagement routier et modération du trafic**

Nous avons fondé notre association au moment où un projet de réfection du chemin des Corbillettes fut présenté aux habitants et bordiers du chemin qui ne leur convenait pas. Nous sommes ainsi souvent intervenus pour demander un aménagement des routes plus sûr (trottoirs, pistes cyclables, passages pour piétons et carrefours sécurisés, modération de la vitesse), car notre quartier subit un important trafic de "pendulaires" se rendant dans le quartier des Nations ou vers les différentes infrastructures de la région (commerces, Palexpo, Aéroport, etc.)

**Espace public, sécurité**

Nous collaborons avec les communes pour l'aménagement de l'espace public et sommes en contact avec les polices municipales et le poste de gendarmerie pour les problèmes liés aux déprédations, au tapage nocturne, aux cambriolages.

Dernièrement, nous avons trouvé une solution pour un problème de squat, dans une maison insalubre, sans eau.

Mais les zones de deal qui essaient dans notre quartier représentent le plus grave problème actuellement. Deux zones ont pu retrouver leur calme grâce aux habitants et à l'aide logistique de la police. Il en reste une, ouverte 24h/24h, aux abords du terrain multisport du parc André Chavannes, où la police vient de demander lors d'une 4<sup>e</sup> réunion des responsables des entités du quartier Colladon-Corbillettes-Coudriers-Avenue Trembley, qu'une buvette à boissons non-alcoolisées y soit implantée pour que les habitants du quartier s'y retrouvent et reprennent possession du terrain en sécurisant les lieux par la présence d'adultes et que les enfants puissent à nouveau profiter du terrain multisport et lui rendre ainsi sa fonction première.

**Aménagement du territoire**

Dans un rayon d'un kilomètre, notre quartier est entouré de 4 grands ensembles de logements (Avanchets, Tour, Pommier, Tourelle), de 3 centres commerciaux (Balxert, Tourelle, Pommier), de 2 cycles d'orientation, du CEC André-Chavannes et du Collège Rousseau, de l'Ecole de culture générale Henri-Dunant, de 2 maisons de retraite, d'1

**Les associations de propriétaires et d'habitants appellent l'Etat et les communes à la concertation**

clinique, d'1 centre de requérants, de la mosquée, d'organisations internationales et d'ambassades, de Palexpo, de l'Arena, de l'Aéroport, sa gare et sa galerie marchande, d'un casino, d'immeubles de bureaux, de l'autoroute.

Nous avons dû partager le territoire sur lequel nous vivons pour contribuer au développement du canton et en subissons les nuisances (trafic intense, bruit, pollution, perte de valeur du terrain, vue...).

En 2001, pour freiner les projets de déclassements en zone 3 à l'est de l'avenue Louis-Casaï, notre comité a œuvré avec l'aide de Pic-Vert pour mettre sur pied un très important réseau de servitudes croisées pour des durées de 10 ans à perpétuelles !

Nous avons toujours fait preuve d'ouverture, mais estimons avoir rempli notre devoir citoyen et mériter que l'on préserve désormais ce qui reste de la zone villa sur laquelle une classe moyenne a mis tous ses efforts pour pouvoir y habiter. Nous sommes d'avis que les communes suburbaines de la rive droite (Vernier, Meyrin, Grand-Saconnex) ont assez donné, et il faut éviter de saturer davantage ce secteur, sous peine de le rendre difficilement vivable et de le transformer en ghetto. Nous voulons préserver la mixité sociale qui y existe encore.

Nous ne voulons plus d'une planification imposée et non concertée., Raison pour laquelle, nous avons été d'accord de nous lancer dans un processus participatif avec la Commune de Vernier pour que les abords de l'Avenue Louis-Casaï se densifient selon un PLQ ou PDQ participatif en conformité avec le plan directeur 2007 de la Commune, mais avec les propriétaires concernés, nous défendons le maintien de la zone villas à l'arrière qui garantit une mixité sociale, architecturale, environnementale que nous aimerions léguer à nos enfants.

Elisabeth Jobin, présidente AICC

elisa.jobin@bluewin.ch